



De retour au 19e siècle. L'administration Trump donne le feu vert au travail des enfants

Par [Patrick Martin](#)

Mondialisation.ca, 19 mai 2018

wsws.org 11 mai 2018

Région : [États-Unis](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Le ministère du travail américain se prépare à révoquer des restrictions de longue date contre le travail dangereux pour les jeunes dans les secteurs non agricoles. Le ministère annoncé une proposition de règlement titré «Le développement de l'apprentissage et l'opportunité d'emploi pour les jeunes de 16-17 ans sous le FLSA».

Le FLSA désigne le Fair Labor Standards Act (Loi sur les normes de travail équitables), adopté en 1938 dans le cadre du «New Deal» de l'ère Roosevelt, qui avait instauré un cadre juridique pour le salaire minimum et le «temps et demi», et criminalisé ce qui était qualifié de «travail oppressif des enfants».

Malgré le langage orwellien sur «le développement des opportunités» pour les jeunes travailleurs, la proposition de la nouvelle réglementation vise à augmenter les opportunités d'exploitation d'adolescents en tant que main d'oeuvre à bon marché, tout en augmentant fortement les risques auxquels ces enfants seront exposés, quand ils manient des outils et de l'équipement dangereux, tels que des scies à chaîne pour des périodes de temps beaucoup plus longues.

Le résumé du nouveau règlement, publié le 9 mai parmi les annonces semi-annuelles de nouvelles réglementations et d'abrogations de loi à travers le gouvernement fédéral, note que le ministère du Travail publie des «Ordres d'emploi dangereux», et c'est de cette façon que «le ministère déclare certains emplois comme étant particulièrement dangereux» pour de jeunes travailleurs.

Le résumé continue, «Dans cette Proposition de réglementation, le département considérera si certains ordres d'emploi dangereux ainsi que les conditions qui s'appliquent à l'emploi pour les apprentis et étudiants en formation dans des emplois dangereux, devraient être mis à jour pour refléter les environnements économiques et de travail actuels pour permettre des programmes d'apprentissage et de formation sécuritaires et sérieux.»

Traduit du jargon bureaucratique, ceci veut dire que le ministère du Travail se prépare à permettre aux plus jeunes employés de travailler dans des emplois dangereux pendant des périodes de temps beaucoup plus longues pour chaque jour de travail. Ceci mettrait fin au maximum d'une heure par jour, ce qui permettait essentiellement à de jeunes travailleurs d'être formés dans de telles occupations, sans y travailler à temps partiel ou temps plein.

Le changement de règlement et son objectif a d'abord été rapporté mardi par *Bloomberg Law*, qui a cité des représentants anonymes du ministère du Travail confirmant que le

ministère «prévoit démanteler des décennies de protections du travail en permettant à des adolescents de travailler plus longtemps dans les conditions de travail les plus dangereuses de la nation...»

Parmi les 17 emplois présentement décrits comme étant dangereux sont le travail de toiture, l'utilisation de tronçonneuses, et l'utilisation d'autres machines motorisées. Pour sept de ces emplois, le ministère du Travail peut émettre des exemptions permettant à des adolescents de travailler jusqu'à une heure par jour, apparemment pour des fins de formation. Dans dix des occupations, même un tel emploi limité est interdit.

Bloomberg Law a obtenu une version abrégée de la nouvelle proposition de règlement, pas encore publiée par le ministère, qui justifie la réduction des mesures sécuritaires sous prétexte de «lancer des carrières soutenant des familles de façon sécuritaire en éliminant les restrictions réglementaires actuelles qui limitent le temps pendant lequel les apprentis peuvent effectuer» du travail dangereux.

Ce langage est une tentative de présenter une politique anti-ouvrière comme étant favorable aux travailleurs. Des adolescents entameraient des carrières «soutenant des familles» en gagnant leur pain dans des conditions de travail dangereuses. Il serait plus exact de dire qu'ils entament un travail physiquement nocif avec lequel la possibilité même d'une carrière serait toujours menacée par le risque de blessures horribles, voire mortelles.

Bloomberg Law, qui appartient à l'empire médiatique du milliardaire Michael Bloomberg, tente de présenter cette révélation d'un angle favorable, affirmant que ceci «s'accorde avec le but plus large de l'administration Trump consistant à élargir les programmes d'apprentissage rémunérés en remplaçant la lourdeur bureaucratique du gouvernement par des standards venant de l'industrie».

Encore une fois, cette terminologie n'est pas innocente. Les règlements imposés par la loi sont qualifiés de «lourdeur bureaucratique». L'absence de telles restrictions juridiques, où tout est permis au détriment de la sécurité des travailleurs, est renommée «standards venant de l'industrie». Évidemment, s'ils «viennent de l'industrie», cela veut dire que de tels standards seront basés sur ce qui assure le maximum de profits pour l'industrie en question, sans considération des coûts, de la misère et de la souffrance, des blessures et même de la vie humaine.

Comme bon nombre des politiques d'extrême droite de l'administration Trump, la promotion du travail des enfants repose sur des initiatives développées auparavant par l'administration Obama. Eric Seleznow, qui a supervisé les efforts pour augmenter les formations professionnelles sous le secrétaire du Travail Thomas Perez, qui est actuellement président du Comité national démocrate, a informé *Bloomberg Law* que de nombreux employeurs privés et systèmes scolaires voulaient augmenter les formations pour des emplois dangereux.

«Je déteste utiliser le terme dangereux parce que des personnes âgées de 18 ans peuvent le faire; une personne de 17 ans et demi ne peut pas», a dit Seleznow à *Bloomberg Law*. «Une formation fournit cette supervision étroite au travail, qui peut aider à empêcher que ça devienne dangereux.»

D'après cette logique tordue, le fait de permettre à des jeunes de travailler de plus longues heures dans des emplois dangereux rendra ce travail plus sécuritaire quand ces jeunes

continueront à faire le même travail une fois âgés de 18 ans. En fait, il est plus probable qu'ils subiront de graves blessures plus jeunes.

Il existe un appui considérable de la part des démocrates pour réduire les restrictions sur le travail des enfants. *Bloomberg* a noté que la sénatrice Amy Klobuchar du Minnesota avait demandé au secrétaire du Travail Alexander Acosta lors d'une audience du 14 mars s'il considérerait l'abolition de la restriction sur les heures de travail pour mineurs. D'après *Bloomberg*, «Rapportant les inquiétudes de l'industrie de la fabrication, elle remettait en question comment la limite d'une heure pouvait réellement être une question de sécurité si les jeunes pouvaient travailler une journée entière à ces emplois dès 18 ans.»

Acosta lui a assuré que le ministère était en train de considérer cette question, ajoutant, «Nous préférerions qu'ils apprennent à utiliser l'équipement correctement quand ils ont 17 ans au lieu de l'utiliser pour la première fois lorsqu'ils ont 18 ans.»

Les défenseurs de la sécurité des enfants ont remarqué que le taux de mortalité au travail parmi les adolescents est passé de 70 à 20 par an au cours des deux dernières décennies. Les changements proposés par le ministère du Travail assureraient presque assurément un renversement de cette tendance.

Le règlement proposé sur le travail des enfants ne représente qu'une mesure parmi tant d'autres mesures socialement rétrogrades qui sont considérées par le ministère du Travail. Parmi celles listées dans sa déclaration du 9 mai, on retrouve:

- * La révision ou l'élimination totale du règlement de l'ère Obama obligeant certaines industries à documenter les blessures au travail et les maladies et envoyer des rapports par voie électronique à l'agence fédérale de l'administration de la santé et sécurité au travail.
- * L'abrogation des réglementations visant à mettre en oeuvre les clauses de non-discrimination et d'égalité des chances du Job Training Partnership Act de 1982.
- * L'expansion des exemptions pour les employeurs qui refusent de fournir un remboursement pour la contraception dans l'assurance-maladie des employés, pour des raisons religieuses ou «morales».
- * La réduction des règles sur la sécurité pour les grues utilisées par l'industrie ferroviaire dans l'entretien des voies.
- * Permettre aux entreprises minières de charbon de ne former les travailleurs à trouver refuge lors d'une catastrophe qu'une fois par an, au lieu de tous les trois mois.

Patrick Martin

Article paru en anglais, WSWS, le 11 mai 2018

La source originale de cet article est wsws.org
Copyright © Patrick Martin, wsws.org, 2018

Articles Par : [Patrick Martin](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca